



## **DOLLARAMA INC. RAPPORT DE GESTION Troisième trimestre clos le 3 novembre 2019**

### **Le 4 décembre 2019**

*Le présent rapport de gestion, daté du 4 décembre 2019, vise à aider les lecteurs à comprendre le contexte commercial, les stratégies, la performance et les facteurs de risque de Dollarama inc. (les termes « Dollarama », « Société », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Société prise collectivement avec ses filiales consolidées). Le présent rapport de gestion présente au lecteur une analyse des résultats financiers de la Société, tels qu'ils sont perçus par la direction, pour le troisième trimestre clos le 3 novembre 2019. Ce rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre clos le 3 novembre 2019 et les états financiers consolidés annuels audités de la Société et les notes annexes pour l'exercice 2019 (tel qu'il est défini ci-après).*

*Sauf indication contraire et telles qu'elles figurent aux présentes, toutes les informations financières contenues dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le troisième trimestre clos le 3 novembre 2019 ont été préparées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), tels qu'ils sont établis à la Partie I du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, laquelle inclut les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ces informations financières reflètent l'adoption de la norme IFRS 16, Contrats de location, le 4 février 2019, et toutes les données comparatives de la période correspondante de l'exercice précédent ont été retraitées.*

*La Société est gérée sur la base d'un seul secteur à présenter. La monnaie de fonctionnement et de présentation de la Société est le dollar canadien.*

### **Périodes comptables**

Dans le présent rapport, « exercice 2018 » désigne l'exercice de la Société clos le 28 janvier 2018, « exercice 2019 » désigne l'exercice de la Société clos le 3 février 2019 et « exercice 2020 » désigne l'exercice de la Société qui sera clos le 2 février 2020.

L'exercice de la Société se termine le dimanche dont la date est la plus rapprochée du 31 janvier et comporte habituellement 52 semaines. Cependant, comme il est d'usage en ce qui concerne le calendrier du secteur de la vente au détail, une semaine est ajoutée à l'exercice tous les cinq ou six ans. L'exercice 2019 comptait 53 semaines.

## **Énoncés prospectifs**

Certains énoncés prospectifs que contient le présent rapport de gestion portent sur nos intentions, nos attentes et nos projets actuels et futurs, nos résultats, notre degré d'activité, notre rendement, nos objectifs, nos réalisations ou d'autres événements ou faits nouveaux à venir. Les termes « pouvoir », « s'attendre à », « planifier », « prévoir », « tendances », « indications », « anticiper », « croire », « estimer », « probables », « éventuels » ou « potentiels », ou des variantes de ces termes ou autres formulations semblables, visent à signaler des énoncés prospectifs. Dans le présent rapport de gestion, les énoncés prospectifs spécifiques incluent, sans toutefois s'y limiter, les énoncés portant sur :

- les attentes relatives au nombre net de nouveaux magasins ouverts et aux dépenses d'investissement générales;
- les attentes relatives à la marge brute;
- l'incidence indirecte que les négociations commerciales en cours entre la Chine et les États-Unis pourraient avoir sur les activités d'approvisionnement de la Société;
- la situation de trésorerie de la Société;
- l'effet d'accroissement de valeur potentiel lié à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités;
- l'accroissement prévu de la capacité du centre de distribution;
- les attentes concernant le nombre net de nouveaux magasins Dollarcity au cours de l'année civile 2019;
- les attentes concernant la performance financière de Dollarcity;
- l'estimation du prix d'acquisition à payer par la Société pour une participation de 50,1 % dans Dollarcity.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les plus récentes informations à la disposition de la direction ainsi que sur des estimations et hypothèses qui concernent, entre autres choses, la conjoncture économique et le cadre concurrentiel du secteur de la vente au détail au Canada et en Amérique latine et que la direction a formulées à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture, et de l'évolution prévue dans l'avenir, ainsi que d'autres facteurs qui sont considérés pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses s'avéreront exactes. Plusieurs facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels, ou les événements ou faits futurs, diffèrent de manière significative de ceux exprimés de façon implicite ou explicite dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, lesquels sont décrits plus en détail à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société et dans sa notice annuelle de l'exercice 2019, qui peuvent être consultés sur le site de SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) : augmentations futures des charges d'exploitation (y compris des hausses du salaire minimum prescrit par la loi), augmentations futures du coût des marchandises (y compris en raison de différends sur les tarifs), incapacité de maintenir une gamme de produits et de nous réapprovisionner en marchandises, augmentation des coûts ou interruption du flux de marchandises importées, incapacité de maintenir notre image de marque et notre réputation, perturbation dans le réseau de distribution, freintes de stocks, incapacité de renouveler les baux de nos magasins, de nos entrepôts et de notre siège social à des conditions favorables, incapacité d'obtenir de la capacité supplémentaire pour les entrepôts et le centre de distribution en temps opportun, caractère saisonnier, acceptation par le marché des marques maison, incapacité de protéger les marques de commerce et autres droits exclusifs, fluctuations du taux de change, pertes potentielles associées à l'utilisation d'instruments financiers dérivés, niveau d'endettement et incapacité de générer des flux de trésorerie suffisants pour assurer le service de la dette, modification de la solvabilité et de la notation et hausse potentielle du coût du capital, risque de taux d'intérêt relatif à notre dette à taux d'intérêt variable, concurrence dans le secteur de la vente au détail, technologies de rupture, conjoncture générale de l'économie, départ de hauts dirigeants, incapacité d'attirer et de conserver des employés compétents, interruptions des systèmes de technologies de l'information, incapacité de protéger les systèmes contre les attaques informatiques, impossibilité de réaliser la stratégie de croissance avec succès, structure de société de portefeuille, conditions météorologiques défavorables, y compris toute incidence connexe sur les ventes, catastrophes naturelles, changements climatiques et perturbations géopolitiques, coûts inattendus liés aux programmes d'assurance actuels, réclamations en responsabilité du fait des produits et rappels de produits, litiges, conformité sur les plans réglementaire et environnemental et actionnaires militants.

Ces éléments ne sont pas censés représenter une liste exhaustive des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils devraient être étudiés attentivement. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction au sujet de la performance financière de la Société et ils peuvent ne pas être pertinents à d'autres fins; les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. En outre, sauf indication contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion

visent à décrire les attentes de la direction en date du 4 décembre 2019, et la direction n'a pas l'intention et décline toute obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue en vertu de la loi.

Les perspectives financières de Dollarcity pour la période de 12 mois se terminant le 30 juin 2020 qui ont été utilisées précisément pour calculer le prix d'acquisition estimatif pour l'opération visant Dollarcity constituent un énoncé prospectif. Elles sont fondées sur des projections financières et sont donc assujetties à des risques et à des incertitudes semblables à ceux indiqués précédemment.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion doivent être lus à la lumière de la présente mise en garde.

#### **Mesures conformes aux PCGR et mesures hors PCGR**

Le présent rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes annexes pour le troisième trimestre de l'exercice 2020 ont été établis conformément aux PCGR. Le présent rapport de gestion fait toutefois référence à certaines mesures hors PCGR. Les mesures hors PCGR utilisées par la Société sont les suivantes :

<b>BAIIA</b>	Représente le résultat d'exploitation plus la dotation aux amortissements.
<b>Marge du BAIIA</b>	Représente le BAIIA divisé par les ventes.
<b>Total de la dette</b>	Représente la somme de la dette à long terme (y compris l'intérêt à payer au titre de la partie courante) et d'autres dettes bancaires (le cas échéant).
<b>Dette nette</b>	Représente le total de la dette, moins la trésorerie.
<b>Résultats non distribués ajustés</b>	Représente le déficit plus l'excédent i) du prix payé pour toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de la Société entre la date d'établissement en juin 2012 et le 3 novembre 2019 sur ii) la valeur comptable de ces actions ordinaires.

Les mesures hors PCGR susmentionnées n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et ne sont donc pas susceptibles de se prêter aux comparaisons avec des mesures similaires présentées par d'autres sociétés émettrices. Les mesures hors PCGR fournissent aux investisseurs une mesure supplémentaire de la performance opérationnelle et de la situation financière de la Société et mettent ainsi en évidence les tendances dans ses activités de base que les mesures conformes aux PCGR, à elles seules, ne permettraient pas nécessairement de faire ressortir. À l'exception des résultats non distribués ajustés, ces mesures servent à combler l'écart entre l'information financière à vocation externe selon les PCGR et l'information financière à vocation externe adaptée au secteur de la vente au détail, et elles ne sauraient être considérées isolément ni se substituer à des mesures de la performance financière calculées selon les PCGR. La direction a recours aux mesures hors PCGR pour faciliter les comparaisons de la performance opérationnelle et de la performance financière d'une période à l'autre, pour établir les budgets annuels, pour évaluer la capacité de la Société à prendre en charge le service futur de la dette, nos dépenses d'investissement et nos besoins en fonds de roulement, et pour évaluer la performance de la haute direction. La direction a recours au total de la dette et à la dette nette pour calculer le niveau d'endettement, la situation de trésorerie, les besoins en trésorerie futurs et les ratios d'endettement de la Société. Les résultats non distribués ajustés sont une mesure hors PCGR qui illustre les résultats non distribués sans l'incidence de l'excédent i) du prix payé pour toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de la Société entre la date d'établissement en juin 2012 et le 3 novembre 2019 par rapport ii) à la valeur comptable de ces actions ordinaires. Nous pensons que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées s'appuient fréquemment sur des mesures hors PCGR pour évaluer les émetteurs. Se reporter à la rubrique « Principales informations financières consolidées » du présent rapport de gestion pour consulter un rapprochement des mesures hors PCGR utilisées et présentées par la Société avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.

**Fait nouveau**

***Acquisition d'une participation de 50,1 % dans Dollarcity***

Le 14 août 2019, la Société a acquis une participation de 50,1 % dans le détaillant à bas prix latino-américain Dollarcity, et elle a effectué un paiement initial de 40,0 M\$ US (52,8 M\$). Cette acquisition a donné lieu à la création d'une deuxième plateforme de croissance pour la Société, qui est complémentaire à sa stratégie de croissance au Canada.

Le prix d'acquisition estimatif total de 92,7 M\$ US (122,1 M\$) au 3 novembre 2019 correspond à 50,1 % du BAIIA multiplié par cinq de Dollarcity qui a été estimé pour la période de 12 mois se terminant le 30 juin 2020, moins la dette nette et sous réserve des autres ajustements. L'estimation du prix d'acquisition est fondée sur des projections financières, alors que le prix d'acquisition final sera fondé sur les états financiers audités. Au 3 novembre 2019, le solde estimatif du prix d'acquisition, d'un montant de 52,7 M\$ US (69,3 M\$), a été comptabilisé dans les dettes d'exploitation et charges à payer et sera exigible, sous réserve d'ajustement final, au troisième trimestre du prochain exercice de la Société se terminant le 31 janvier 2021.

Aux termes de la convention entre actionnaires datée du 14 août 2019, certaines décisions stratégiques et opérationnelles de Dollarcity sont assujetties à l'approbation unanime des actionnaires. Ces décisions comprennent sans s'y limiter, celles touchant la structure du capital, la nature des activités, les fusions et les acquisitions, la nomination de hauts dirigeants et leur rémunération, l'approbation du budget et du plan d'affaires annuels, et la percée de marchés dans de nouveaux pays. Par conséquent, Dollarcity est considérée comme une entreprise mise en équivalence, et la Société comptabilise cette participation comme une entreprise commune selon la méthode de la mise en équivalence.

Au 30 septembre 2019, date de clôture de son dernier trimestre écoulé, Dollarcity exploitait 210 magasins, dont 104 en Colombie, 48 au Salvador et 58 au Guatemala, comparativement à un total de 169 magasins au 31 décembre 2018.

**Aperçu**

***Nos activités***

Au 3 novembre 2019, nous exploitons 1 271 magasins au Canada, et nous continuons d'étendre notre réseau partout au pays. Nos magasins ont une superficie moyenne de 10 275 pieds carrés, et ils proposent un vaste éventail de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers, notamment des articles de marque maison et de marques nationales, tous à prix attractifs. Notre marchandise est vendue soit individuellement, soit en lots, à des prix fixes d'au plus 4,00 \$. Tous les magasins appartiennent à la Société et sont exploités par celle-ci, ce qui permet d'offrir une expérience de magasinage uniforme. Bon nombre des magasins sont situés dans des endroits achalandés comme des galeries marchandes et des centres commerciaux, que ce soit dans des régions métropolitaines, dans des villes de taille moyenne ou dans des petites villes.

De plus, le 21 janvier 2019, la Société a lancé un magasin en ligne en vue d'offrir plus de commodité aux clients de Dollarama – tant les particuliers que les entreprises – qui souhaitent acheter des produits en grande quantité, ce qui n'est pas toujours possible en magasin. Près de 1 000 produits, choisis parmi le vaste éventail de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers, sont maintenant offerts en vente sur la plateforme en ligne, à la caisse. Les prix des produits en ligne sont les mêmes qu'en magasin, et des frais de livraison s'appliquent à toutes les commandes en ligne.

Notre stratégie consiste à faire progresser les ventes, le résultat d'exploitation et le résultat net ainsi que les flux de trésorerie en augmentant le réseau de magasins au Canada par l'ouverture d'un nombre net de 60 à 70 nouveaux magasins par année et en offrant un grand éventail d'articles à prix attractifs à une large clientèle. Nous visons à maintenir et à améliorer continuellement l'efficacité de nos activités.

À la suite de l'acquisition d'une participation de 50,1 % dans Dollarcity, nous mettons en place une deuxième plateforme de croissance, complémentaire à notre stratégie de croissance au Canada. Dollarcity propose un vaste éventail de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers à des prix fixes d'au plus 3,00 \$ US (ou l'équivalent en monnaie locale) grâce à ses 210 magasins tous bien situés, en Colombie, au Salvador et au Guatemala. Dollarcity prévoit continuer à étendre son réseau de magasins dans ces pays au cours des années à venir. Dollarcity vise à ouvrir un nombre net de 40 à 50 nouveaux magasins au cours de l'année civile 2019. Dollarcity a déjà ouvert un nombre net de 41 nouveaux magasins au cours des neuf premiers mois de l'année civile 2019.

***Faits saillants du troisième trimestre de l'exercice 2020***

Comparativement au troisième trimestre de l'exercice 2019 :

- les ventes ont augmenté de 9,6 % pour s'établir à 947,6 M\$;
- les ventes des magasins comparables<sup>1)</sup> ont progressé de 5,3 %, en sus d'une croissance de 3,1 % l'exercice précédent;
- la marge brute<sup>1)</sup> s'est établie à 43,7 % des ventes, comparativement à 44,3 %<sup>2)</sup> des ventes;
- le BAIIA<sup>1)</sup> s'est accru de 4,3 % pour s'établir à 273,2 M\$, soit 28,8 % des ventes, comparativement à 30,3 %<sup>2)</sup> des ventes;
- le résultat d'exploitation a augmenté de 3,7 % et s'est chiffré à 211,9 M\$, soit 22,4 % des ventes, comparativement à 23,6 %<sup>2)</sup> des ventes;
- le résultat net dilué par action ordinaire a augmenté de 10,0 % pour s'établir à 0,44 \$, alors qu'il était de 0,40 \$<sup>2)</sup>.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2020, la Société a ouvert un nombre net de 21 nouveaux magasins, comparativement à un nombre net de 14 nouveaux magasins au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

***Faits saillants des neuf premiers mois de l'exercice 2020***

Comparativement aux neuf premiers mois de l'exercice 2019 :

- les ventes ont augmenté de 9,4 % pour s'établir à 2 722,1 M\$;
- les ventes des magasins comparables<sup>1)</sup> ont progressé de 5,2 %, en sus d'une croissance de 2,7 % l'exercice précédent;
- la marge brute<sup>1)</sup> s'est établie à 43,2 % des ventes, comparativement à 44,4 %<sup>2)</sup> des ventes;
- le BAIIA<sup>1)</sup> s'est accru de 3,9 % pour s'établir à 781,6 M\$, soit 28,7 % des ventes, comparativement à 30,2 %<sup>2)</sup> des ventes;
- le résultat d'exploitation a augmenté de 3,3 % et s'est chiffré à 602,0 M\$, soit 22,1 % des ventes, comparativement à 23,4 %<sup>2)</sup> des ventes;
- le résultat net dilué par action ordinaire a augmenté de 7,1 % pour s'établir à 1,21 \$, alors qu'il était de 1,13 \$<sup>2)</sup>.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2020, la Société a ouvert un nombre net de 46 nouveaux magasins, contre un nombre net de 32 nouveaux magasins pour la période correspondante de l'exercice précédent. La Société prévoit toujours ouvrir un nombre net de 60 à 70 nouveaux magasins d'ici la fin de l'exercice.

<sup>1)</sup> Le lecteur est prié de se reporter aux notes de la rubrique « Principales informations financières consolidées » du présent rapport de gestion pour obtenir la définition de ces éléments et, s'il y a lieu, un rapprochement avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

<sup>2)</sup> L'information financière et les ratios comparatifs ont été retraités afin de refléter l'application rétrospective intégrale de la norme IFRS 16 à la comptabilisation des contrats de location.

## **Perspectives**

Le communiqué de presse daté du 4 décembre 2019, dans sa rubrique « Perspectives », présente les prévisions de la direction à l'égard des perspectives générales de la Société pour l'exercice 2020. Il est accessible sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et sur le site Web de la Société, à l'adresse [www.dollarama.com](http://www.dollarama.com).

## **Éléments ayant une incidence sur les résultats d'exploitation**

### **Ventes**

La Société comptabilise les produits des activités ordinaires tirés de la vente de produits ou de la prestation de services à mesure que les obligations de prestation sont remplies.

Toutes les ventes sont fermes. Les produits des activités ordinaires sont présentés après déduction des taxes de vente. Les cartes-cadeaux vendues sont comptabilisées à titre de passif et le produit des activités ordinaires s'y rattachant est comptabilisé lorsque les cartes-cadeaux sont échangées.

Nos ventes se composent des ventes des magasins comparables et des ventes des nouveaux magasins ainsi que des ventes à des tiers.

Les ventes des magasins comparables sont définies comme étant celles des magasins Dollarama ouverts depuis au moins 13 mois complets par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, y compris les magasins relocalisés et agrandis. Les principaux moteurs des ventes des magasins comparables sont les variations du nombre de transactions et du montant moyen des transactions. Pour accroître les ventes des magasins comparables, nous mettons l'accent sur une offre de marchandises de qualité et diversifiées à des prix attrayants dans des magasins bien aménagés, uniformes et faciles d'accès.

La filiale de la Société, Dollarama International inc. (« DII »), peut conclure des ententes avec des clients en vue de la vente de produits à des consommateurs situés à l'extérieur du Canada. Lorsque la Société agit pour son propre compte, elle comptabilise les produits des activités ordinaires selon les montants facturés aux clients. Lorsqu'elle agit à un autre titre, la Société comptabilise le montant net qu'elle conserve en tant que produit des activités ordinaires.

Les ventes de DII aux clients se composent des ventes de marchandises à Dollarcity, qui était un détaillant à bas prix détenu et exploité de façon indépendante, exerçant des activités au Salvador, au Guatemala et en Colombie, jusqu'à l'acquisition par la Société d'une participation de 50,1 %, le 14 août 2019. Avant cette date, DII avait une relation commerciale avec Dollarcity à titre de tiers, régie par une convention de licence et de services conclue en février 2013, aux termes de laquelle certains actifs font l'objet d'une sous-licence et divers services et produits sont vendus à Dollarcity. La Société, par l'intermédiaire de DII, continue de partager son expertise commerciale et d'intervenir à titre de principal fournisseur de marchandises pour Dollarcity, soit pour son propre compte, soit comme intermédiaire, aux termes de cette même entente, qui demeure en vigueur.

Par le passé, nous avons enregistré les ventes les plus importantes au quatrième trimestre, la plus grande proportion des ventes étant réalisée en décembre. En général, notre chiffre d'affaires augmente également en prévision de fêtes comme Pâques, la Saint-Patrick, la Saint-Valentin et l'Halloween, mais nos ventes ne subissent autrement que de légères variations saisonnières, et nous prévoyons que cette tendance se maintiendra. Se reporter à la rubrique du rapport de gestion annuel daté du 28 mars 2019 intitulée « Risques et incertitudes » pour une analyse des risques associés au caractère saisonnier des ventes.

### **Coût des produits vendus**

Le coût des produits vendus comprend principalement le coût des stocks, la portion variable et non indexée des frais d'occupation des magasins, laquelle est exclue des obligations locatives aux termes de la norme IFRS 16, et les frais de transport (qui sont en grande partie variables et proportionnels aux volumes de nos ventes) ainsi que les charges d'exploitation des entrepôts et du centre de distribution. Le cas échéant, nous constatons les ristournes accordées par les fournisseurs en fonction du volume de nos achats au moment où elles sont accordées. Ces ristournes sont comptabilisées en réduction du coût des marchandises achetées, ce qui a pour effet de réduire le coût des produits vendus.

Bien que les hausses des coûts puissent avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre grille de prix multiples nous procure une certaine marge de manœuvre pour composer rapidement avec la hausse des coûts. Nous arrivons habituellement à réduire le coût des produits vendus en nous approvisionnant essentiellement auprès de fournisseurs étrangers à bas prix. Pour l'exercice 2019, les achats effectués directement auprès de fournisseurs étrangers représentaient 55 % de nos achats. Bien que nous continuions de nous approvisionner majoritairement en Chine, nous achetons à l'heure actuelle des produits provenant de plus de 25 pays différents.

Comme la Société achète des marchandises libellées en devises autres que le dollar canadien, le coût des produits vendus fluctue en fonction du cours de certaines devises par rapport au dollar canadien. Plus particulièrement, la grande majorité de nos marchandises importées proviennent de Chine et sont payées en dollars américains. Par conséquent, le coût des produits vendus est touché indirectement par les fluctuations du renminbi chinois par rapport au dollar américain et, directement, par celles du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Bien que nous concluons des contrats de change à terme en vue de couvrir une partie importante de notre exposition aux fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien (généralement de 9 à 12 mois d'avance), nous ne réalisons aucune opération de couverture relativement aux fluctuations du renminbi chinois par rapport au dollar américain.

Les frais de livraison et de transport, y compris les suppléments pour frais de transport, constituent également une composante importante du coût des produits vendus. Lorsque le prix du carburant fluctue, les frais de livraison et de transport augmentent ou diminuent, selon le cas, parce que les transporteurs nous transfèrent généralement ces variations de prix. Étant donné la grande volatilité du prix du carburant, il est difficile de prévoir les suppléments pour carburant que nous pourrions nous voir imposer par nos transporteurs.

Les frais d'occupation compris dans le coût des produits vendus de la Société se composent principalement des charges locatives variables et non indexées des magasins, qui sont exclues des obligations locatives aux termes d'IFRS 16 et ont généralement augmenté au fil des ans. Même si elle continue de ressentir une pression à l'égard des loyers dans certains marchés où la demande pour des emplacements de choix est forte ou les taux d'inoccupation sont bas, la direction estime qu'elle est généralement en mesure de négocier les modalités de ses baux à des conditions commerciales concurrentielles et ne prévoit pas de hausses significatives des taux à court et à moyen terme. Habituellement, les baux des magasins sont signés pour des durées de dix ans, avec option de reconduction pour une ou plusieurs périodes additionnelles de cinq ans.

Nous nous efforçons de maintenir une marge brute durable à un niveau qui, à notre avis, nous permet d'atteindre un équilibre sain entre la maximisation du rendement pour les actionnaires et l'offre d'une valeur attrayante pour nos clients. La marge brute varie d'un trimestre à l'autre par suite des variations des marges sur les produits, puisque nous renouvelons environ 25 % à 30 % de notre offre annuellement, ou par suite des variations des frais de logistique et de transport, entre autres facteurs.

Au cours de l'exercice 2019, compte tenu de la situation qui prévalait dans le secteur de la vente au détail au Canada, la direction a décidé de limiter les augmentations de prix et d'investir dans sa proposition de valeur aux consommateurs, et ce, afin de stimuler la croissance des ventes tant sur le plan du nombre d'unités vendues par transaction que du nombre de transactions. Pour l'exercice 2020, la direction maintient le cap sur la limitation des augmentations de prix, en dépit de l'incidence possible sur les marges.

La direction surveille l'incidence indirecte que les négociations commerciales en cours entre la Chine et les États-Unis pourraient avoir sur les activités d'approvisionnement de la Société. Pour le moment, l'incidence est légèrement positive, mais elle est contrebalancée par d'autres augmentations de coûts. Pour l'avenir, nous nous attendons à ce que l'ensemble des détaillants canadiens s'approvisionnant en Chine soient touchés par la situation et, en conséquence, la Société prévoit qu'elle exercera ses activités dans un contexte de concurrence équitable.

***Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins***

Les frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins (les « frais généraux ») sont composés des coûts de la main-d'œuvre, qui sont essentiellement variables et proportionnels aux volumes de nos ventes, ainsi que des coûts d'entretien général des magasins, des salaires et des charges sociales des employés du siège social et des membres de l'équipe de direction des magasins, des charges d'administration des bureaux, des honoraires et d'autres charges connexes, qui sont tous essentiellement fixes. Bien que le salaire horaire moyen des employés de nos magasins soit plus élevé que le salaire minimum prévu par la loi, une augmentation importante de ce dernier aurait une incidence considérable sur les charges salariales, à moins que cette incidence ne soit contrebalancée par des améliorations de la productivité et par d'autres réductions de coûts des magasins.

***Facteurs économiques et facteurs propres au secteur ayant une incidence sur la Société***

La Société exerce ses activités dans le secteur de la vente au détail à bas prix, secteur extrêmement concurrentiel sur le plan des prix, de l'emplacement des magasins, de la qualité de la marchandise, de la gamme de produits et de leur présentation, de la régularité des stocks et du service à la clientèle. En plus de la concurrence livrée par les magasins à un dollar, la Société fait face à une concurrence encore plus vive de la part des magasins à prix modiques et à escompte, des dépanneurs et des grandes surfaces, dont bon nombre sont situés dans des secteurs où elle est aussi présente, offrent des produits essentiellement similaires à ceux qu'offre Dollarama et consacrent des efforts importants à la publicité et au marketing. De plus, en raison de la vaste gamme de marchandises diverses, de produits de consommation courante et d'articles saisonniers qu'elle offre, la Société livre concurrence à divers détaillants spécialisés, notamment des détaillants offrant des articles de bureau, des articles de quincaillerie, des articles pour la maison, des produits d'hygiène et de beauté et du matériel d'art et d'artisanat, lesquels font partie des produits qu'offre également la Société. En outre, la Société livre concurrence à certaines autres entreprises pour l'obtention des meilleurs emplacements où installer ses magasins et pour attirer et conserver du personnel qualifié. La direction prévoit que certains facteurs, dont ceux décrits ci-après, mais sans s'y limiter, continueront d'exercer une pression sur l'environnement dans lequel nous exerçons nos activités : le coût des marchandises, les variations des taux de change, l'instabilité économique à l'échelle mondiale, les différends concernant les tarifs, le niveau d'endettement des consommateurs et leurs tendances d'achat, la conjoncture économique, les taux d'intérêt, le prix du carburant, les coûts des services publics, les conditions météorologiques, la volatilité du marché, les préférences des consommateurs, le coût de la main-d'œuvre, l'inflation, les catastrophes, la concurrence et le coût de l'assurance. Un des facteurs qui influe à la fois sur le consommateur et sur l'entreprise est le cours du pétrole. D'une part, une hausse du cours du pétrole pourrait entraîner une réduction des dépenses des consommateurs et une augmentation des coûts liés au transport pour l'entreprise. D'autre part, un recul important et soutenu du cours du pétrole pourrait faire baisser les coûts du transport, mais pourrait également avoir un effet négatif sur les dépenses des consommateurs du fait de pertes d'emplois dans certains secteurs ou marchés géographiques.

**Principales informations financières consolidées**

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières pour les périodes indiquées. Les principales informations financières consolidées au 3 novembre 2019 et au 28 octobre 2018 ont été tirées des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et des notes annexes.

(en milliers de dollars et d'actions, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 39 semaines closes	
	le 3 novembre 2019 \$	le 28 octobre 2018 \$ Chiffres retraités <sup>1)</sup>	le 3 novembre 2019 \$	le 28 octobre 2018 \$ Chiffres retraités <sup>1)</sup>
<b>Données sur le résultat</b>				
Ventes	947 649	864 267	2 722 090	2 488 789
Coût des produits vendus	533 887	481 656	1 546 194	1 384 591
Profit brut	413 762	382 611	1 175 896	1 104 198
Frais généraux	142 242	120 669	396 016	352 086
Dotation aux amortissements	61 374	57 665	179 538	169 441
Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(1 707)	-	(1 707)	-
Résultat d'exploitation	211 853	204 277	602 049	582 671
Coûts de financement nets	25 198	22 720	75 374	67 719
Autres produits	(2 842)	-	(2 842)	-
Résultat avant impôt	189 497	181 557	529 517	514 952
Impôt sur le résultat	50 870	49 464	144 195	140 972
Résultat net	138 627	132 093	385 322	373 980
Résultat net de base par action ordinaire	0,44 \$	0,41 \$	1,23 \$	1,14 \$
Résultat net dilué par action ordinaire	0,44 \$	0,40 \$	1,21 \$	1,13 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation :				
De base	314 125	325 032	314 528	326 752
Après dilution	317 843	328 905	318 112	330 992
<b>Autres données</b>				
Croissance des ventes d'un exercice à l'autre	9,6 %	6,6 %	9,4 %	6,9 %
Croissance des ventes des magasins comparables <sup>2)</sup>	5,3 %	3,1 %	5,2 %	2,7 %
Marge brute <sup>3)</sup>	43,7 %	44,3 %	43,2 %	44,4 %
Frais généraux en pourcentage des ventes <sup>3)</sup>	15,0 %	14,0 %	14,5 %	14,1 %
BAIIA <sup>4)</sup>	273 227	261 942	781 587	752 112
Marge d'exploitation <sup>3)</sup>	22,4 %	23,6 %	22,1 %	23,4 %
Dépenses d'investissement	39 767	32 970	100 809	124 078
Nombre de magasins <sup>5)</sup>	1 271	1 192	1 271	1 192
Superficie moyenne des magasins (en pieds carrés bruts) <sup>5)</sup>	10 275	10 193	10 275	10 193
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,044 \$	0,040 \$	0,132 \$	0,120 \$

(en milliers de dollars)

	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 39 semaines closes	
	le 3 novembre 2019	le 28 octobre 2018	le 3 novembre 2019	le 28 octobre 2018
	\$	\$ Chiffres retraités <sup>1)</sup>	\$	\$ Chiffres retraités <sup>1)</sup>
<b>Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat d'exploitation et du BAIIA :</b>				
Résultat d'exploitation	211 853	204 277	602 049	582 671
Ajouter la dotation aux amortissements	61 374	57 665	179 538	169 441
<b>BAIIA</b>	<b>273 227</b>	<b>261 942</b>	<b>781 587</b>	<b>752 112</b>
Marge du BAIIA <sup>4)</sup>	28,8 %	30,3 %	28,7 %	30,2 %

**Le tableau suivant présente un rapprochement du BAIIA et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :**

BAIIA	273 227	261 942	781 587	752 112
Coûts de financement nets (déduction faite de l'amortissement des frais d'émission de titres de créance)	(15 853)	(14 527)	(64 896)	(56 969)
Comptabilisation de profits et de pertes sur la fixation du taux des obligations et sur les contrats à terme sur obligations	(95)	23	(284)	68
Transfert vers les stocks de pertes réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	8 646
Impôt exigible	(44 428)	(46 323)	(132 547)	(136 175)
Rémunération fondée sur des actions	1 430	1 512	4 145	4 720
Profit lié à la modification de contrats de location	(109)	(153)	(589)	(566)
Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(1 707)	-	(1 707)	-
	212 465	202 474	585 709	571 836
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(9 149)	(73 816)	(105 315)	(164 302)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net</b>	<b>203 316</b>	<b>128 658</b>	<b>480 394</b>	<b>407 534</b>

**Données tirées de l'état de la situation financière**

	Aux	
	3 novembre 2019	3 février 2019
	\$	\$ Chiffres retraités <sup>1)</sup>
Trésorerie	63 996	50 371
Stocks	658 154	581 241
Total des actifs courants	775 119	688 520
Immobilisations corporelles	625 462	586 027
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 283 119	1 208 461
Total de l'actif	3 696 245	3 359 669
Total des passifs courants	803 252	443 234
Total des passifs non courants	3 005 692	3 233 819
Total de la dette <sup>6)</sup>	1 891 091	1 907 383
Dette nette <sup>7)</sup>	1 827 095	1 857 012
Capitaux propres déficitaires	(112 699)	(317 384)

(en milliers de dollars)

**Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et du total de la dette :**

	<b>Aux</b>	
	<b>3 novembre 2019</b>	<b>3 février 2019</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
		<b>Chiffres retraités<sup>1)</sup></b>
Billets non garantis de premier rang portant intérêt comme suit :		
Taux annuel fixe de 3,55 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 6 novembre 2023 (les « billets à taux fixe à 3,55 % »)	500 000	500 000
Taux annuel fixe de 2,203 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 10 novembre 2022 (les « billets à taux fixe à 2,203 % »)	250 000	250 000
Taux annuel fixe de 2,337 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 22 juillet 2021 (les « billets à taux fixe à 2,337 % »)	525 000	525 000
Taux variable équivalant au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 27 points de base, payable trimestriellement, échéant le 1 <sup>er</sup> février 2021 (les « billets à taux variable de série 3 »)	300 000	300 000
Taux variable équivalant au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 59 points de base, payable trimestriellement, échéant le 16 mars 2020 (les « billets à taux variable de série 2 » et, collectivement avec les billets à taux variable de série 3, les « billets à taux variable »)	300 000	300 000
Facilité de crédit renouvelable non garantie échéant le 27 septembre 2024	-	25 000
Intérêt à payer sur les billets non garantis de premier rang	16 091	7 383
<b>Total de la dette</b>	<b>1 891 091</b>	<b>1 907 383</b>

**Le tableau suivant présente un rapprochement du total de la dette et de la dette nette :**

Total de la dette	1 891 091	1 907 383
Trésorerie	(63 996)	(50 371)
<b>Dette nette<sup>7)</sup></b>	<b>1 827 095</b>	<b>1 857 012</b>

**Le tableau suivant présente un rapprochement du déficit et des résultats non distribués ajustés :**

Déficit	(562 602)	(765 202)
Prix payé excédant la valeur comptable des actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	3 531 488	3 390 260
<b>Résultats non distribués ajustés<sup>8)</sup></b>	<b>2 968 886</b>	<b>2 625 058</b>

Le déficit au 3 novembre 2019 ne reflète pas une mauvaise performance opérationnelle ni une détérioration de celle-ci. Il découle du fait qu'une part importante de la contrepartie en trésorerie pour le rachat d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société est portée en diminution des résultats non distribués et que le cours du marché auquel les actions sont rachetées excède considérablement la valeur comptable de ces actions. Par conséquent, les capitaux propres déficitaires de la Société aux fins comptables s'établissaient à 112,7 M\$ au 3 novembre 2019. La direction estime que le rachat d'actions demeure une stratégie efficace pour créer de la valeur pour les actionnaires et constitue une utilisation appropriée des fonds de la Société.

- 1) Les chiffres présentés ci-dessus reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 3 novembre 2019 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16. Les chiffres comparatifs ont été retraités.
- 2) La croissance des ventes des magasins comparables constitue une mesure de l'augmentation ou de la diminution, selon le cas, en pourcentage des ventes des magasins ouverts depuis au moins 13 mois d'exercice complets par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, y compris les magasins relocalisés et agrandis.
- 3) La marge brute correspond au profit brut divisé par les ventes. Les frais généraux en pourcentage des ventes correspondent aux frais généraux divisés par les ventes. La marge d'exploitation correspond au résultat d'exploitation divisé par les ventes.
- 4) Le BAIIA, une mesure hors PCGR, représente le résultat d'exploitation plus la dotation aux amortissements. La marge du BAIIA correspond au BAIIA divisé par les ventes.
- 5) À la fin de la période.
- 6) Le total de la dette, une mesure hors PCGR, représente la somme de la dette à long terme (y compris l'intérêt à payer au titre de la partie courante) et d'autres dettes bancaires (le cas échéant).
- 7) La dette nette, une mesure hors PCGR, représente le total de la dette, moins la trésorerie.
- 8) Les résultats non distribués ajustés, une mesure hors PCGR, représentent le déficit plus l'excédent i) du prix payé pour toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de la Société entre la date d'établissement en juin 2012 et le 3 novembre 2019 sur ii) la valeur comptable de ces actions ordinaires.

## **Résultats d'exploitation**

### ***Analyse des résultats du troisième trimestre de l'exercice 2020***

Suit un aperçu de notre performance financière pour le troisième trimestre de l'exercice 2020 comparativement au troisième trimestre de l'exercice 2019.

#### *Ventes*

Les ventes du troisième trimestre de l'exercice 2020 ont augmenté de 9,6 % pour s'établir à 947,6 M\$, comparativement à 864,3 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La croissance interne soutenue des ventes a été alimentée par la croissance équilibrée des ventes des magasins comparables et du nombre total de magasins au cours des 12 derniers mois, qui est passé de 1 192 magasins en date du 28 octobre 2018 à 1 271 magasins en date du 3 novembre 2019.

Les ventes des magasins comparables ont progressé de 5,3 % au troisième trimestre de l'exercice 2020, en sus d'une croissance de 3,1 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La croissance des ventes des magasins comparables au troisième trimestre de l'exercice 2020 s'explique par la hausse de 2,8 % du montant moyen des transactions, qui a découlé en partie de l'augmentation du nombre d'articles par panier, et par l'augmentation de 2,4 % du nombre de transactions. Cette croissance s'explique principalement par les initiatives de merchandising en cours en magasin et par l'incidence positive du décalage calendaire année sur année, l'exercice 2020 comptant 52 semaines alors que l'exercice 2019 en comptait 53, ce qui a eu pour effet que le troisième trimestre de 2020 a compté trois jours de magasinage d'Halloween de plus que le trimestre correspondant de l'exercice 2019.

Les nouveaux magasins, qui ne font pas encore partie des magasins comparables, enregistrent des ventes annuelles d'environ 2,3 M\$ au cours de leurs deux premières années d'activité, et la période moyenne de remboursement du capital investi est d'environ deux ans.

Pour le trimestre, 71,4 % des ventes provenaient de produits vendus à un prix supérieur à 1,25 \$, comparativement à 70,6 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

#### *Marge brute*

La marge brute s'est établie à 43,7 % des ventes pour le troisième trimestre de l'exercice 2020, comparativement à 44,3 % des ventes pour le troisième trimestre de l'exercice 2019. La diminution de la marge brute s'explique principalement par une légère baisse de la marge sur les produits, par l'augmentation des ventes d'articles à plus faible marge ainsi que par la hausse de certaines dépenses liées à la logistique.

La marge brute comprend les ventes faites par la Société à Dollarcity, à titre de fournisseur direct, ce qui représente environ 1 % des ventes totales de la Société, ainsi qu'une marge bénéficiaire nominale. Par conséquent, ces ventes ont eu une incidence négligeable sur la marge brute globale du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

#### *Frais généraux*

Les frais généraux pour le troisième trimestre de l'exercice 2020 se sont élevés à 142,2 M\$, par rapport à 120,7 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2019. Cette augmentation résulte principalement de la croissance continue du nombre total de magasins.

Les frais généraux pour le troisième trimestre de l'exercice 2020 ont représenté 15,0 % des ventes, comparativement à 14,0 % des ventes pour le troisième trimestre de l'exercice 2019. L'augmentation de 1,0 % découle essentiellement du moment de certaines dépenses et de la légère augmentation des coûts de main-d'œuvre, attribuable aux hausses salariales et au fait que le remballage des produits d'Halloween a été effectué au cours du troisième trimestre cette année, une conséquence du décalage calendaire.

*Dotation aux amortissements*

La dotation aux amortissements a augmenté de 3,7 M\$, passant de 57,7 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2019 à 61,4 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2020. Cette augmentation est essentiellement liée aux investissements dans les projets de technologies de l'information, les nouveaux magasins et les immeubles. La dotation aux amortissements comprend maintenant la dotation à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux magasins loués et aux installations d'exploitation, calculée conformément aux dispositions d'IFRS 16 pour les deux périodes.

*Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence*

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2020, la quote-part de 50,1 % revenant à la Société du résultat net de Dollarcity pour la période allant du 14 août 2019, date de clôture de l'acquisition, au 30 septembre 2019, date de clôture du troisième trimestre de Dollarcity, s'est établie à 1,7 M\$. La Société comptabilise sa participation dans Dollarcity comme une entreprise commune selon la méthode de la mise en équivalence.

*Coûts de financement nets*

Les coûts de financement nets ont augmenté de 2,5 M\$, passant de 22,7 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2019 à 25,2 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2020. Cette augmentation est essentiellement attribuable à l'accroissement des emprunts moyens sur la dette à long terme. Les coûts de financement nets comprennent aussi les coûts liés aux obligations locatives calculées conformément aux dispositions de la norme IFRS 16 pour les deux périodes.

*Autres produits*

Les autres produits comprennent un profit non récurrent de 2,8 M\$, ou 2,1 M\$ après impôt, qui correspond à l'écart entre la juste valeur de l'option d'achat de 50,1 % des actions émises et en circulation de Dollarcity et le prix d'acquisition estimatif de ce placement au 14 août 2019, date de clôture de l'acquisition.

*Impôt sur le résultat*

L'impôt sur le résultat a augmenté de 1,4 M\$, passant de 49,5 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2019 à 50,9 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2020, en raison de la hausse du résultat avant impôt. Le taux d'imposition prescrit par la loi pour le troisième trimestre de l'exercice 2020 était de 26,9 %, contre 27,0 % pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019. Le taux d'imposition effectif de la Société pour les troisième trimestres des exercices 2020 et 2019 était, respectivement, de 26,8 % et de 27,2 %. Le taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 3 novembre 2019 est inférieur au taux d'imposition prescrit par la loi, car il exclut l'incidence fiscale de la quote-part revenant à la Société du résultat net de sa participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, de laquelle la charge d'impôt de Dollarcity a déjà été déduite.

*Résultat net*

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2020, le résultat net a augmenté pour atteindre 138,6 M\$, soit 0,44 \$ par action ordinaire après dilution, contre 132,1 M\$, soit 0,40 \$ par action ordinaire après dilution, pour le troisième trimestre de l'exercice 2019. Cette augmentation du résultat net est essentiellement attribuable à la hausse de 9,6 % des ventes, à l'inclusion de la quote-part revenant à la Société du résultat net de Dollarcity et au profit non récurrent sur l'option d'achat, contrebalancés en partie par la diminution des marges et par la hausse des frais généraux en pourcentage des ventes. Le rachat d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société au cours des 12 derniers mois a également eu une incidence positive sur le résultat par action ordinaire.

***Analyse des résultats des neuf premiers mois de l'exercice 2020***

Suit un aperçu de notre performance financière pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020 comparativement aux neuf premiers mois de l'exercice 2019.

*Ventes*

Les ventes des neuf premiers mois de l'exercice 2020 ont augmenté de 9,4 % pour s'établir à 2 722,1 M\$, comparativement à 2 488,8 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La croissance interne soutenue des ventes a été alimentée par la croissance équilibrée des ventes des magasins comparables et du nombre total de magasins au cours des 12 derniers mois, qui est passé de 1 192 magasins en date du 28 octobre 2018 à 1 271 magasins en date du 3 novembre 2019.

Les ventes des magasins comparables ont progressé de 5,2 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020, en sus de la progression de 2,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La croissance des ventes des magasins comparables pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020 s'explique par la hausse de 3,8 % du montant moyen des transactions, et par l'augmentation de 1,4 % du nombre de transactions. L'élargissement de la gamme d'articles offerts par la Société dans toutes les catégories de produits au moyen de l'introduction de nouvelles unités de gestion de stock (les « UGS ») ainsi que les initiatives de merchandising en cours en magasin ont contribué à la croissance des ventes des magasins comparables. Cette croissance s'explique également par l'incidence positive du décalage calendaire année sur année, l'exercice 2020 comptant 52 semaines alors que l'exercice 2019 en comptait 53, ce qui a eu pour effet que le troisième trimestre de 2020 a compté trois jours de magasinage d'Halloween de plus que la période correspondante de l'exercice 2019.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020, 70,9 % des ventes provenaient de produits vendus à un prix supérieur à 1,25 \$, comparativement à 69,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

*Marge brute*

La marge brute s'est établie à 43,2 % des ventes pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020, comparativement à 44,4 % des ventes pour les neuf premiers mois de l'exercice 2019. La diminution de la marge brute s'explique par une légère baisse de la marge sur les produits, par l'augmentation des ventes d'articles à plus faible marge et par la hausse de certaines dépenses liées à la logistique.

La marge brute comprend les ventes faites par la Société à Dollarcity à titre de fournisseur direct, ce qui représente environ 1 % des ventes totales de la Société, ainsi qu'une marge bénéficiaire nominale. Par conséquent, ces ventes ont eu une incidence négligeable sur la marge brute globale de la période considérée et de la période correspondante de l'exercice précédent.

*Frais généraux*

Les frais généraux pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020 se sont élevés à 396,0 M\$, comparativement à 352,1 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2019. Cette augmentation résulte principalement de la croissance continue du nombre total de magasins.

Les frais généraux pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020 ont représenté 14,5 % des ventes, comparativement à 14,1 % des ventes pour les neuf premiers mois de l'exercice 2019. L'augmentation de 0,4 % découle essentiellement du moment de certaines dépenses et de la légère augmentation des coûts de la main-d'œuvre attribuable aux hausses salariales et au fait que le remballage des produits d'Halloween a été effectué au cours du troisième trimestre cette année, une conséquence du décalage calendaire.

*Dotation aux amortissements*

La dotation aux amortissements a augmenté de 10,1 M\$, passant de 169,4 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2019 à 179,5 M\$ pour les neuf premiers mois de 2020. Cette augmentation est essentiellement liée aux investissements dans les projets de technologies de l'information, les nouveaux magasins et les immeubles. La dotation aux amortissements comprend maintenant la dotation à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux magasins loués et aux installations d'exploitation, calculée conformément aux dispositions d'IFRS 16 pour les deux périodes.

*Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence*

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020, la quote-part de 50,1 % revenant à la Société du résultat net de Dollarcity pour la période allant du 14 août 2019, date de clôture de l'acquisition, au 30 septembre 2019, date de clôture du troisième trimestre de Dollarcity, s'est établie à 1,7 M\$. La Société comptabilise sa participation dans Dollarcity comme une entreprise commune selon la méthode de la mise en équivalence.

*Coûts de financement nets*

Les coûts de financement nets ont augmenté de 7,7 M\$, passant de 67,7 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2019 à 75,4 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020. Cette augmentation est essentiellement attribuable à l'accroissement des emprunts sur la dette à long terme. Les coûts de financement nets comprennent aussi les coûts liés aux obligations locatives calculées conformément aux dispositions de la norme IFRS 16 pour les deux périodes.

*Autres produits*

Les autres produits pour les neuf premiers mois de l'exercice 2019 comprennent un profit non récurrent de 2,8 M\$, ou 2,1 M\$ après impôt, qui correspond à l'écart entre la juste valeur de l'option d'achat de 50,1 % des actions émises et en circulation de Dollarcity et le prix d'acquisition estimatif de ce placement au 14 août 2019, date de clôture de l'acquisition.

*Impôt sur le résultat*

L'impôt sur le résultat a augmenté de 3,2 M\$, passant de 141,0 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2019 à 144,2 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020, en raison de la hausse du résultat avant impôt. Le taux d'imposition prescrit par la loi pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020 était de 26,9 %, contre 27,0 % pour la période correspondante de l'exercice 2019. Le taux d'imposition effectif de la Société pour les neuf premiers mois des exercices 2020 et 2019 était respectivement de 27,2 % et de 27,4 %.

*Résultat net*

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020, le résultat net a augmenté pour atteindre 385,3 M\$, soit 1,21 \$ par action ordinaire après dilution, contre 374,0 M\$, soit 1,13 \$ par action ordinaire après dilution pour les neuf premiers mois de l'exercice 2019. Cette augmentation du résultat net est essentiellement attribuable à la hausse de 9,4 % des ventes, à l'inclusion de la quote-part revenant à la Société du résultat net de Dollarcity et au profit non récurrent sur l'option d'achat, contrebalancés en partie par la baisse des marges et par la hausse des frais généraux en pourcentage de ventes. Le rachat d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société au cours des 12 derniers mois a également eu une incidence positive sur le résultat par action ordinaire.

**Sommaire des résultats trimestriels consolidés**

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Exercice 2020			Exercice 2019 <sup>2)</sup>				Exercice 2018 <sup>3)</sup>
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
<b>Données tirées de l'état du résultat net</b>	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	947 649	946 405	828 036	1 059 714	864 267	868 453	756 069	938 075
Résultat net	138 627	143 183	103 512	171 005	132 095	140 350	101 537	162 828
<b>Résultat net par action ordinaire <sup>1)</sup></b>								
De base	0,44 \$	0,45 \$	0,33 \$	0,54 \$	0,41 \$	0,43 \$	0,31 \$	0,49 \$
Dilué	0,44 \$	0,45 \$	0,33 \$	0,53 \$	0,40 \$	0,42 \$	0,31 \$	0,48 \$

<sup>1)</sup> Les montants par action pour l'exercice 2018 et le premier trimestre de l'exercice 2019 reflètent l'application rétrospective du fractionnement d'actions.

<sup>2)</sup> Les chiffres présentés pour l'exercice 2019 ont été retraités pour refléter l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 3 novembre 2019 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16.

<sup>3)</sup> Les chiffres présentés pour l'exercice 2018 ne reflètent pas l'adoption de la norme IFRS 16. L'incidence est négligeable.

Dans le passé, nous avons enregistré notre chiffre d'affaires le plus faible au premier trimestre et notre chiffre d'affaires le plus élevé au quatrième trimestre, la plus grande proportion des ventes étant réalisées en décembre. En général, notre chiffre d'affaires augmente également en prévision de fêtes comme Pâques, la Saint-Patrick, la Saint-Valentin et l'Halloween, mais nos ventes ne subissent autrement que de légères variations saisonnières, et nous prévoyons que cette tendance se maintiendra. La survenance de conditions météorologiques inhabituellement défavorables qui perturberaient nos activités commerciales ou d'exploitation pendant une période de pointe comme la période des Fêtes ou d'autres fêtes importantes pourrait avoir un effet défavorable sur notre réseau de distribution et sur l'achalandage de nos magasins et, de ce fait, avoir des conséquences défavorables significatives sur nos activités et nos résultats financiers.

**Situation de trésorerie et ressources en capital**

**Flux de trésorerie pour le troisième trimestre de l'exercice 2020**

<i>(en milliers de dollars)</i>	Périodes de 13 semaines closes		
	le 3 novembre 2019	le 28 octobre 2018	Variation
	\$	\$	\$
		<b>Chiffres retraités<sup>1)</sup></b>	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	203 316	128 658	74 658
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(98 275)	(32 048)	(66 227)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(180 097)	(199 470)	19 373
Variation nette de la trésorerie	(75 056)	(102 860)	27 804

<sup>1)</sup> Les chiffres présentés ci-dessus reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 3 novembre 2019 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16. Les chiffres comparatifs de l'exercice 2019 ont été retraités.

*Flux de trésorerie – Activités d'exploitation*

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2020, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont totalisé 203,3 M\$, comparativement à 128,7 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2019. Cette hausse est principalement attribuable aux variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

*Flux de trésorerie – Activités d'investissement*

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2020, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 98,3 M\$, comparativement à 32,0 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2019. Cette augmentation s'explique principalement par l'acquisition d'une participation de 50,1 % dans Dollarcity et par la hausse des dépenses d'investissement liées à l'ouverture d'un nombre accru de magasins.

*Flux de trésorerie – Activités de financement*

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2020, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont totalisé 180,1 M\$, comparativement à 199,5 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2019. La moins grande utilisation des flux de trésorerie pour les activités de financement s'explique par la baisse du montant utilisé aux fins du rachat d'actions d'un trimestre à l'autre.

**Flux de trésorerie pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020**

(en milliers de dollars)	Périodes de 39 semaines closes		
	le 3 novembre 2019 \$	le 28 octobre 2018 \$ Chiffres retraités <sup>1)</sup>	Variation \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	480 394	407 534	72 860
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(158 785)	(122 914)	(35 871)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(307 984)	(260 621)	(47 363)
Variation nette de la trésorerie	13 625	23 999	(10 374)

<sup>1)</sup> Les chiffres présentés ci-dessus reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 3 novembre 2019 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16. Les chiffres comparatifs de l'exercice 2019 ont été retraités.

**Flux de trésorerie – Activités d'exploitation**

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont totalisé 480,4 M\$, comparativement à 407,5 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2019. Cette hausse est principalement attribuable aux variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

**Flux de trésorerie – Activités d'investissement**

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 158,8 M\$, comparativement à 122,9 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2019. Cette augmentation s'explique principalement par l'acquisition d'une participation de 50,1 % dans Dollarcity, en partie contrebalancée par la baisse des dépenses d'investissement, alors que les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement des neuf premiers mois de 2019 reflétaient l'acquisition par la Société du centre de distribution (auparavant loué) pour une contrepartie de 39,0 M\$.

**Flux de trésorerie – Activités de financement**

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont totalisé 308,0 M\$, comparativement à 260,6 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2019. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020, les flux de trésorerie ont été affectés au remboursement de la facilité de crédit et au paiement des loyers et des dividendes, tandis qu'au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, le produit tiré de l'émission de titres de créance avait plus que contrebalancé les besoins de financement, notamment ceux liés aux rachats d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

**Dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement se rapportent principalement aux investissements dans les projets de technologies de l'information, dans les nouveaux magasins, ainsi qu'à l'accroissement de la capacité de distribution et d'entreposage.

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2020, les dépenses d'investissement ont totalisé 39,8 M\$, comparativement à 33,0 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2019. Cette hausse est essentiellement attribuable à l'ouverture d'un nombre accru de magasins.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020, les dépenses d'investissement ont totalisé 100,8 M\$, comparativement à 124,1 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2019. Cette diminution s'explique principalement par les investissements plus importants qui ont été consacrés à l'agrandissement du centre de distribution au cours de l'exercice 2019, lorsque la Société a fait l'acquisition du centre de distribution (auparavant loué) auprès d'une partie liée.

***Ressources en capital***

La Société tire de ses activités d'exploitation des flux de trésorerie suffisants pour financer sa stratégie de croissance prévue au Canada et en Amérique latine, assurer le service de sa dette et verser des dividendes aux actionnaires. Au 3 novembre 2019, la Société disposait de fonds en caisse de 64,0 M\$ et d'un montant disponible de 498,9 M\$ aux termes de la facilité de crédit. Ces fonds disponibles procurent une souplesse de financement pour combler les besoins imprévus en matière de liquidités.

Notre capacité de payer le capital et les intérêts sur notre dette, de la refinancer, ou de générer des fonds suffisants pour financer les dépenses d'investissement et les placements prévus, dépendra de notre performance future, laquelle, dans une certaine mesure, sera tributaire de la conjoncture économique, de facteurs d'ordre financier, de la concurrence, du cadre législatif et réglementaire et d'autres facteurs qui sont indépendants de notre volonté.

Compte tenu de la vigueur actuelle de notre résultat, nous croyons que les flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation ainsi que le crédit disponible aux termes de la facilité de crédit nous permettront de combler nos besoins en liquidités futurs aux fins de l'exploitation, y compris le paiement du solde estimatif du prix d'acquisition de la participation de 50,1 % dans Dollarcity. Nos hypothèses concernant ces besoins pourraient se révéler inexactes, et les fonds auxquels les sources décrites aux présentes nous donnent accès pourraient ne pas être suffisants pour nous permettre d'assurer le service de notre dette et de pourvoir au règlement de toute charge imprévue.

***Billets non garantis de premier rang***

Le 22 juillet 2016, la Société a émis des billets non garantis de premier rang à taux fixe d'un montant en capital total de 525,0 M\$ (les « billets à taux fixe à 2,337 % »), dans le cadre d'un placement privé au Canada, conformément à la dispense des exigences en matière de prospectus des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les billets à taux fixe à 2,337 % portent intérêt au taux annuel de 2,337 %, payable en versements semestriels égaux, à terme échu, le 22 janvier et le 22 juillet de chaque année jusqu'à l'échéance, le 22 juillet 2021. Au 3 novembre 2019, la valeur comptable des billets à taux fixe à 2,337 % s'établissait à 527,6 M\$.

Le 16 mars 2017, la Société a émis des billets non garantis de premier rang à taux variable de série 2 d'un montant en capital total de 225,0 M\$ (les « billets à taux variable de série 2 d'origine »), dans le cadre d'un placement privé au Canada, conformément à la dispense des exigences en matière de prospectus des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les billets à taux variable de série 2 d'origine portent intérêt à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 59 points de base (ou 0,59 %), établi trimestriellement le 16<sup>e</sup> jour de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année. L'intérêt est payable trimestriellement en trésorerie, à terme échu, le 16<sup>e</sup> jour de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année jusqu'à l'échéance le 16 mars 2020.

Le 10 mai 2017, la Société a émis d'autres billets non garantis de premier rang à taux variable de série 2 d'un montant en capital total de 75,0 M\$ (les « billets à taux variable de série 2 supplémentaires »), dans le cadre d'un placement privé au Canada, conformément à la dispense des exigences en matière de prospectus des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les billets à taux variable de série 2 supplémentaires s'ajoutent aux billets à taux variable de série 2 d'origine d'un capital total de 225,0 M\$ émis par la Société le 16 mars 2017. Les billets à taux variable de série 2 supplémentaires ont été émis à une prime de 0,284 % par rapport à leur montant en capital, pour un produit brut total de 75,2 M\$. À la date d'émission, l'écart de crédit réel des billets à taux variable de série 2 supplémentaires sur le taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) était de 49 points de base (ou 0,49 %). Une fois émis, ils portent intérêt au même taux que les billets à taux variable de série 2 d'origine, et l'intérêt est payable trimestriellement en trésorerie, à terme échu, en même temps que l'intérêt sur les billets à taux variable de série 2 d'origine. Toutes les autres modalités applicables aux billets à taux variable de série 2 d'origine s'appliquent aux billets à taux variable de série 2 supplémentaires, lesquels sont réputés faire partie de la même série que les billets à taux variable de série 2 d'origine (collectivement, les « billets à taux variable de série 2 »). Au 3 novembre 2019, la valeur comptable des billets à taux variable de série 2 s'élevait à 300,8 M\$.

Le 10 mai 2017, la Société a aussi émis des billets non garantis de premier rang à taux fixe d'un montant en capital total de 250,0 M\$ (les « billets à taux fixe à 2,203 % »), dans le cadre d'un placement privé au Canada, conformément à la dispense des exigences en matière de prospectus des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les billets à taux fixe à 2,203 % portent intérêt au taux annuel de 2,203 %, payable en versements semestriels égaux, à terme échu, le 10<sup>e</sup> jour de mai et de novembre de chaque année jusqu'à échéance le 10 novembre 2022. Au 3 novembre 2019, la valeur comptable des billets à taux fixe à 2,203 % s'établissait à 252,0 M\$.

Le 1<sup>er</sup> février 2018, la Société a émis des billets non garantis de premier rang à taux variable de série 3 d'un montant en capital total de 300,0 M\$ (les « billets à taux variable de série 3 » et, collectivement avec les billets à taux variable de série 2, les « billets à taux variable ») dans le cadre d'un placement privé au Canada réalisé conformément à la dispense des exigences en matière de prospectus prévue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les billets à taux variable de série 3 portent intérêt à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 27 points de base, (ou 0,27 %), établi trimestriellement le 1<sup>er</sup> jour de février, de mai, d'août et de novembre de chaque année. L'intérêt est payable trimestriellement en trésorerie, à terme échu, le 1<sup>er</sup> jour de février, de mai, d'août et de novembre de chaque année jusqu'à l'échéance le 1<sup>er</sup> février 2021. Au 3 novembre 2019, la valeur comptable des billets à taux variable de série 3 était de 299,5 M\$.

Le 5 novembre 2018, la Société a émis des billets à taux fixe à 3,55 % d'un montant en capital total de 500,0 M\$ dans le cadre d'un placement privé au Canada, réalisé conformément à la dispense des exigences en matière de prospectus prévue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les billets à taux fixe à 3,55 % ont été émis au prix de 995,37 \$ par tranche de capital de 1 000,00 \$ de billets à taux fixe à 3,55 %, soit un taux effectif de 3,652 % et un produit brut total de 497,7 M\$. Les billets à taux fixe à 3,55 % portent intérêt au taux annuel de 3,55 %, payable en versements semestriels égaux, à terme échu, le 6<sup>e</sup> jour de mai et de novembre de chaque année jusqu'à échéance le 6 novembre 2023. Au 3 novembre 2019, la valeur comptable des billets à taux fixe à 3,55 % s'établissait à 505,1 M\$.

Les billets à taux fixe à 2,337 %, les billets à taux fixe à 2,203 %, les billets à taux fixe à 3,55 % et les billets à taux variable (collectivement, les « billets non garantis de premier rang ») sont des obligations non garanties directes de la Société et occupent un rang égal à toutes les autres dettes non garanties et non subordonnées actuelles et futures de la Société. Tous les billets non garantis de premier rang sont notés BBB, avec tendance stable, par DBRS Limited.

Les billets non garantis de premier rang sont cautionnés solidairement, sur une base non garantie de premier rang, en ce qui a trait au paiement du capital, des intérêts et des primes, le cas échéant, et de certains autres montants précisés dans les actes de fiducie qui régissent les billets, par certaines filiales de la Société représentant un BAIIA combiné, collectivement avec le BAIIA de la Société (sur une base non consolidée), d'au moins 80 % du BAIIA consolidé. En date des présentes, Dollarama S.E.C. et Dollarama GP Inc. sont les seules cautions. Tant que des billets non garantis de premier rang seront en cours et que la facilité de crédit sera en vigueur, l'ensemble des filiales de la Société qui cautionnent à l'occasion des emprunts aux termes de la facilité de crédit cautionneront les billets non garantis de premier rang.

#### *Facilité de crédit*

La Société a accès à trois facilités de crédit renouvelables non garanties distinctes qui totalisent 500,0 M\$ (collectivement, la « facilité de crédit ») aux termes de la convention de crédit, initialement datée du 25 octobre 2013, dans sa version modifiée et mise à jour de temps à autre, la plus récente modification datant du 14 juin 2019. La dernière modification visait à reporter l'échéance de chaque facilité, à faire concorder certaines modalités de la convention de crédit avec les dispositions de la norme IFRS 16 et à ajuster certains seuils et ratios.

La facilité A, de 250,0 M\$, est disponible jusqu'au 27 septembre 2024; la facilité B et la facilité C, respectivement de 200,0 M\$ et de 50,0 M\$, sont disponibles jusqu'au 29 septembre 2021.

Aux termes de la convention de crédit, la Société peut, dans certaines circonstances et sous réserve de l'obtention d'engagements supplémentaires de la part des prêteurs existants ou d'autres institutions admissibles, demander des augmentations portant le montant total disponible aux termes de la facilité de crédit, y compris les engagements existants, à 1,5 G\$.

Depuis le 27 juillet 2018, date à laquelle la convention de crédit a été modifiée, la marge applicable, qui va de 0 % à 1,70 % par année, n'est plus calculée selon la notation attribuée à la Société ou à ses titres non garantis de premier rang par une agence de notation, mais plutôt selon un ratio d'endettement ajusté en fonction des contrats de location, communiqué aux prêteurs de façon trimestrielle.

La convention de crédit oblige la Société à respecter, sur une base trimestrielle et consolidée, un ratio minimal de couverture des intérêts et un ratio maximal d'endettement ajusté en fonction des contrats de location. La Société a la possibilité d'effectuer des emprunts en dollars canadiens et américains.

La facilité de crédit est garantie par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc. (collectivement, avec la Société, les « parties garantissant l'emprunt »). La convention de crédit est assortie de clauses restrictives qui, sous réserve de certaines exceptions, limitent la capacité des parties garantissant l'emprunt de faire notamment ce qui suit : contracter, prendre en charge ou autoriser des dettes de premier rang ou des privilèges; réaliser des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs ou des opérations de cession-bail; changer la nature de leurs activités et effectuer certaines opérations avec des sociétés du même groupe. La convention de crédit limite également la capacité de la Société de faire ce qui suit en cas de défaut aux termes de la convention : procéder à des prêts; déclarer des dividendes et faire des paiements relatifs à des participations en actions ou racheter de telles participations.

Au 3 novembre 2019, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit (25,0 M\$ au 3 février 2019), autre que ceux liés aux lettres de crédit émises pour l'achat de stocks, qui totalisaient 1,1 M\$ (5,6 M\$ au 3 février 2019, montant qui comprenait une lettre de garantie exigée par la municipalité relativement à l'agrandissement du centre de distribution). Au 3 novembre 2019, la Société respectait toutes ses clauses restrictives de nature financière.

*Obligations contractuelles, arrangements non comptabilisés et engagements*

Le tableau suivant présente une analyse des passifs financiers non dérivés de la Société, selon un classement des échéances en fonction de la période à courir entre la date de l'état de la situation financière et la date d'échéance contractuelle. Les montants ci-dessous sont ceux des flux de trésorerie non actualisés contractuels au 3 novembre 2019. Les dettes d'exploitation et charges à payer ne tiennent pas compte des passifs non liés à des contrats (comme les passifs d'impôt découlant d'exigences réglementaires imposées par les gouvernements).

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>Moins de 3 mois \$</b>	<b>De 3 mois à 1 an \$</b>	<b>De 1 à 5 ans \$</b>	<b>Plus de 5 ans \$</b>	<b>Total \$</b>
Dettes d'exploitation et charges à payer <sup>1)</sup>	192 496	69 316	-	-	261 812
Dividendes à verser	13 799	-	-	-	13 799
Obligations locatives <sup>1), 2)</sup>	53 556	161 163	739 974	789 310	1 744 003
Remboursement de capital sur :					
les billets à taux fixe à 3,55 %	-	-	500 000	-	500 000
les billets à taux fixe à 2,203 %	-	-	250 000	-	250 000
les billets à taux fixe à 2,337 %	-	-	525 000	-	525 000
les billets à taux variable de série 3	-	-	300 000	-	300 000
les billets à taux variable de série 2	-	300 000	-	-	300 000
la facilité de crédit	-	-	-	-	-
Versements d'intérêts sur :					
les billets à taux fixe à 3,55 %	8 875	8 875	62 125	-	79 875
les billets à taux fixe à 2,203 %	2 754	2 754	13 769	-	19 277
les billets à taux fixe à 2,337 %	6 135	6 135	12 269	-	24 539
la facilité de crédit et les billets à taux variable <sup>3)</sup>	3 602	6 964	1 681	-	12 247
	<u>281 217</u>	<u>555 207</u>	<u>2 404 818</u>	<u>789 310</u>	<u>4 030 552</u>

<sup>1)</sup> Les chiffres présentés ci-dessus reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 3 novembre 2019 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16.

<sup>2)</sup> Représentent les loyers annuels de base et les autres montants payés aux propriétaires qui sont fixes ou qui varient en fonction d'un indice ou d'un taux.

<sup>3)</sup> D'après les taux d'intérêt en vigueur le 3 novembre 2019.

Le tableau ci-dessous résume les arrangements non comptabilisés, les lettres de crédit ainsi que les engagements de la Société au 3 novembre 2019.

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>Moins de 3 mois \$</b>	<b>De 3 mois à 1 an \$</b>	<b>De 1 à 5 ans \$</b>	<b>Plus de 5 ans \$</b>	<b>Total \$</b>
Lettres de crédit	1 082	-	-	-	1 082
Engagements au titre des coûts d'agrandissement du centre de distribution	3 300	-	-	-	3 300
	<u>4 382</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>4 382</u>

Outre les lettres de crédit ainsi que les engagements au titre des coûts d'agrandissement du centre de distribution existant susmentionnés, nous ne sommes assujettis à aucun autre arrangement ou engagement non comptabilisé.

#### *Instruments financiers*

La Société se sert d'instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme pour atténuer le risque inhérent aux fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien. Ces instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de gestion des risques et sont désignés comme instruments de couverture d'achats de marchandises prévus.

La couverture du risque de change comporte un risque d'illiquidité et, dans la mesure où le dollar américain se déprécie par rapport au dollar canadien, les ententes de couverture pourraient avoir pour effet de limiter ou de réduire le rendement total de la Société si les achats aux taux couverts se traduisaient par des marges moins élevées que si ces achats avaient été faits au taux du jour.

La Société documente la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, tout comme les objectifs et stratégies de gestion du risque qui sous-tendent ces opérations de couverture. Les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture sont constatés à la juste valeur, laquelle est établie au moyen des cours du marché et d'autres données observables.

Il n'y a eu aucun changement significatif dans la nature des risques découlant des dérivés ni dans la gestion de ces risques au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2020.

Pour une description des instruments financiers dérivés de la Société, se reporter à la note 8 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre clos le 3 novembre 2019 et aux notes 3 et 14 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice 2019.

#### **Transactions entre parties liées**

##### ***Baux immobiliers***

Au 3 novembre 2019, la Société louait 19 magasins, cinq entrepôts, ainsi que son siège social auprès d'entités contrôlées par la famille Rossy, aux termes de baux à long terme. Les paiements locatifs associés à ces baux conclus avec des parties liées sont évalués au coût, qui correspond à la juste valeur, soit le montant de la contrepartie établie selon les conditions du marché.

Au 3 novembre 2019, le montant total des obligations locatives dû à des entités sous le contrôle de la famille Rossy s'élevait à 54,7 M\$ (62,0 M\$ au 3 février 2019).

Les frais de location facturés par des entités contrôlées par la famille Rossy et dont ne tiennent pas compte les obligations locatives ont respectivement totalisé 1,5 M\$ et 5,3 M\$ pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 3 novembre 2019 (respectivement, 1,5 M\$ et 5,2 M\$ pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 28 octobre 2018, le dernier montant comprenant les charges liées au centre de distribution jusqu'au 21 février 2018, date à laquelle il a été acquis par la Société).

##### ***Biens immobiliers***

Le 21 février 2018, la Société a acquis son centre de distribution existant, qu'elle louait auparavant auprès d'une entité contrôlée par la famille Rossy, pour une contrepartie totale de 39,0 M\$, dont une tranche de 16,8 M\$ a été comptabilisée au titre du terrain et une tranche de 22,2 M\$, au titre de l'immeuble. Cette acquisition a constitué une transaction avec une partie liée réalisée à la juste valeur, soit le montant de la contrepartie établie selon les conditions du marché, à partir d'une évaluation indépendante.

***Dollarcity***

En 2013, DII, filiale entièrement détenue par la Société, a conclu une convention de licence et de services avec Dollarcity. Au 3 novembre 2019, la créance attribuable à Dollarcity pour les produits vendus, les actifs sous licence et les services fournis aux termes de la convention de licence et de services totalisait 25 899 \$ US (34 037 \$), et ce montant est garanti par des lettres de crédit jusqu'à concurrence de 20 000 \$ US (26 284 \$). Pour la période allant du 14 août 2019 au 3 novembre 2019, les produits vendus à Dollarcity qui sont expédiés directement à partir des entrepôts de la Société se sont établis à 2 825 \$ US (3 738 \$).

Aux termes de la convention entre actionnaires datée du 14 août 2019, les actionnaires fondateurs de Dollarcity ont le droit, mais non l'obligation, aux termes d'une option de vente, de vendre à DII les actions de Dollarcity qu'ils détiennent. Ce droit peut être exercé dans le cours normal des activités à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022, sous réserve de seuils relatifs à la taille de la transaction, de seuils d'actionnariats obligatoires et de périodes de blocage, entre autres conditions et restrictions. Ce droit peut aussi être exercé lorsque surviennent certains événements extraordinaires. L'exercice de toute option de vente déclenche une évaluation à la valeur de marché pour établir le cours de l'action applicable.

**Estimations et jugements comptables critiques**

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui nécessitent de faire appel au jugement et qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Les estimations et autres jugements font l'objet d'une réévaluation constante. Ils sont fondés sur l'expérience de la direction et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Exception faite des estimations relatives à la durée des contrats de location dont il est question ci-dessous et au prix d'acquisition de la participation de 50,1 % dans Dollarcity décrit à la rubrique « Fait nouveau », les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société mentionnés dans le présent rapport de gestion ont été dressés en s'appuyant sur les mêmes estimations et jugements significatifs que ceux qui ont été formulés par la direction lors de l'application des méthodes comptables de la Société ayant servi à établir les états financiers consolidés audités de l'exercice 2019 et en tenant compte des principales sources d'incertitude relative aux estimations qui ont été prises en considération lors de la préparation de ces états financiers (se reporter à la note 5 des états financiers consolidés audités de l'exercice 2019).

Pour déterminer la durée des contrats de location, la direction prend en considération l'ensemble des faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer une option de prorogation ou à ne pas exercer une option de résiliation. Les options de prorogation (ou les périodes visées par des options de résiliation) sont prises en compte dans la détermination de la durée des contrats de location uniquement si la Société a la certitude raisonnable que l'option de prorogation (ou l'option de résiliation) sera exercée. La Société réapprécie si elle a la certitude raisonnable d'exercer une option de prorogation ou une option de résiliation, s'il se produit un événement ou un changement de circonstances important qui influe sur cette appréciation et qui dépend de sa volonté. IFRS 16 peut également nécessiter la formulation de nouvelles estimations en raison du taux d'emprunt marginal utilisé pour évaluer les obligations locatives.

## **Principales normes et interprétations**

### **Adoption de nouvelles normes comptables et de normes comptables modifiées**

#### ***Adoption de la norme IFRS 16 – Contrats de location***

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace IAS 17, *Contrats de location*. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices de la Société ouverts à compter du 4 février 2019. La nouvelle norme exige que le preneur comptabilise des obligations locatives correspondant aux paiements de loyers futurs et des actifs au titre des droits d'utilisation relativement à la plupart des contrats de location, et les inscrive à l'état de la situation financière, sauf en ce qui concerne les contrats de location qui répondent à des critères d'exception limités. Comme la Société était assujettie à d'importantes obligations contractuelles sous forme de contrats de location simple conformément à IAS 17, l'adoption de la norme IFRS 16 a donné lieu à une hausse significative des actifs et des passifs et à des changements touchant le moment de la comptabilisation des charges associées aux contrats de location.

Tel qu'il est analysé dans le présent rapport de gestion, IFRS 16 a été appliquée aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités selon la méthode rétrospective intégrale. La Société a par conséquent retraité l'information comparative pour l'exercice 2019 comme si IFRS 16 avait toujours été en vigueur.

Se reporter aux notes 6 et 7 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour plus de précisions sur ces modifications.

#### ***Méthode la mise en équivalence***

La méthode de la mise en équivalence est utilisée par la Société pour comptabiliser sa participation dans Dollarcity, car elle exerce une influence notable, mais ne détient pas le contrôle sur les activités de Dollarcity.

## **Risques et incertitudes**

Le contrôle et l'amélioration des activités sont des préoccupations constantes au sein de la Société. La compréhension et la gestion des risques font donc partie intégrante du processus de planification stratégique de la Société. Le conseil d'administration exige de la haute direction de la Société qu'elle détermine et gère de façon appropriée les principaux risques liés aux activités commerciales de la Société.

Les principaux risques et incertitudes qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats d'exploitation futurs de la Société sont décrits dans le rapport de gestion annuel et la notice annuelle de la Société de l'exercice 2019 (disponibles sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com)), et sont regroupés dans les catégories suivantes :

- risques liés aux activités d'exploitation;
- risques financiers;
- risques de marché;
- risques liés aux ressources humaines;
- risques liés à la technologie;
- risques liés à la stratégie et à la structure juridique;
- risques liés à la poursuite des activités;
- risques juridiques et réglementaires.

La Société gère ces risques de façon continue et s'est dotée de lignes directrices dans le but d'atténuer ces risques de manière à réduire leur incidence financière. Elle souscrit également une garantie d'assurance complète, à coût raisonnable, qui la protège contre la plupart des événements assurables. De plus, la Société recueille et analyse régulièrement des données économiques et des informations sur ses concurrents, et la haute direction tient compte des résultats de ces analyses au moment de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. La Société ne peut toutefois garantir que les lignes directrices élaborées et les mesures prises donneront le résultat escompté.

### **Contrôles et procédures**

Aucune modification apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période comptable commençant le 5 août 2019 et se terminant le 3 novembre 2019 n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Par suite de l'adoption de la norme IFRS 16, de nouveaux contrôles internes, qui comprennent de nouveaux processus permettant de respecter les exigences de présentation de l'information aux termes de cette norme, ont été conçus et mis en place. La Société a également lancé une nouvelle solution de TI pour la comptabilisation et l'évaluation des obligations locatives conformément à la méthode de comptabilisation des contrats de location prescrite par IFRS 16.

### **Dividende**

Le 4 décembre 2019, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé un dividende en trésorerie trimestriel à l'intention des porteurs de ses actions ordinaires de 0,044 \$ par action ordinaire. Le dividende en trésorerie trimestriel sera versé le 7 février 2020 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 janvier 2020. Le dividende est désigné comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt du Canada.

### **Offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

Le 3 juillet 2019, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités et l'obtention de l'approbation de la TSX pour racheter, aux fins d'annulation, au plus 15 737 468 actions ordinaires, soit 5,0 % des actions ordinaires émises et en circulation à la clôture des marchés le 2 juillet 2019, au cours de la période de 12 mois allant du 5 juillet 2019 au 4 juillet 2020 (l'« offre de rachat de 2019-2020 »).

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2020, un total de 2 772 340 actions ordinaires ont été rachetées aux fins d'annulation aux termes de l'offre de rachat de 2019-2020, au prix moyen pondéré de 46,82 \$ l'action ordinaire, pour une contrepartie en trésorerie totale de 129,8 M\$. Le capital-actions de la Société a été réduit de 3,7 M\$ et le solde de 126,1 M\$ a été porté en augmentation du déficit.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2020, 3 086 563 actions ordinaires ont été rachetées aux fins d'annulation aux termes de l'offre de rachat de 2019-2020 et de l'offre de rachat dans le cours normal des activités précédemment en vigueur, au prix moyen pondéré de 47,07 \$ par action ordinaire, pour une contrepartie en trésorerie totale de 145,3 M\$. Le capital-actions de la Société a été réduit de 4,1 M\$, et le solde de 141,2 M\$ a été porté en augmentation du déficit.

### **Données sur les actions**

Le capital-actions en circulation de la Société est constitué d'actions ordinaires. Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé.

Au 3 décembre 2019, 312 220 914 actions ordinaires étaient émises et en circulation. En outre, il y avait 7 096 300 options émises et en cours au 3 décembre 2019, chacune pouvant être exercée pour acquérir une action ordinaire. En supposant l'exercice de toutes les options en cours, il y aurait eu 319 317 214 actions ordinaires émises et en circulation après dilution au 3 décembre 2019.

### **Autres informations**

D'autres informations concernant la Société, dont sa plus récente notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). La Société est une société ouverte inscrite à la TSX sous le symbole « DOL ».